

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-403/PCG prescrivant suspension du permis de conduire

n° 72-403/PCG

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
16 mars 1972

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1972

Date du numéro
10 avril 1972

TEXTE INTÉGRAL

Art .1

Sont suspendus pour une durée de QUINZE JOURS: Le permis de conduire n° 1196-1199-B-C délivré le 4 août 1971 à M. Issa Sougueh Kaïire, Somali Issa Waladon Rer Hafi, né vers 1949 à Grand-Doudah (T.F.A.L.), fils de Sougueh Kaire et de Aïcha Djama, se dit domicilié à Loyada. Le permis de conduire n° 667, catégorie B, délivré le 16 octobre 1961 à M. Fathi Ahmed Houssein, 30 ans, adjudant du Camp de Dodbah. Le permis de conduire n° 273, catégorie À; délivré en 1954 à M. Issa Mohamed Nour, Somali Issack Awal Makaïl, 37 ans, demeurant quartier 3, boulevard 23, maison 90, né en 1934 à Djibouti, Hls de Mohamed Nour et de Chaklan Djana. Le permis de conduire n° 319, catégorie -B, délivré le 24 février 1971 à M. Bagnol Guy, né le 19 septembre 1941 à Sorgues (Vaucluse), demeurant au restaurant « PAuberge » à Djibouti, fils de Raoul et de Miguel Marguerite. Le permis de conduire n° 972/69, délivré le 2 tone 1969 à M. Moussa Walieh Boreh, Issa Ouweiné Rer Fiki né vers 1948 à Goubetto (Cercle d'Ali-Sabieh), fils de Walieh Boreh et de Ragah Ali demeurant quartier 6, avenue 27, maison 26. Le permis de conduire n° 912, catégorie B, délivré le 9 juin 1971 à M: Ismaël Hassan Bogoreh, Somali Issa Odahgob Rer Achkir, né vers 1953 à Hambocto (Cercle d'Ali-Sabieh), fils de Hassan Bogoreh et de Miro-Aden, demeurant quartier 6, rue 43, maison 42, à Djibouti. Le permis de conduire n° 319, catégorie B, délivré le 24 février 1971 à M. Douksie Osman Aptidon, Issa Fourlaba Sahib, né en 1940 à Tadjourah, fils de Osman Abptiddn et de Ougous Gugueh, demeurant quartier 7, ancienne poudrière.

Art. 2

Sont suspendus pour une durée de UN MOIS : Le permis de conduire n° 1598, catégorie À, délivré le 20 octobre 1971 à M. Delimelle Eric, né le 20 octobre 1952 à Soissons (Aisne), fils de Jacques et de Tuuli Egéa, militaire au S.M.B.du Héron à Djibouti. Le permis de conduire n° 1854 catégorie B, délivré le 26 décembre 1968 à M. Mohamed Hamadou Ali Afar- Adali Kaboba, né vers 1946 à Randa (Cercle de Tadjourah), fils de Hamadou Ali Kamil et de Amina Abdallah, chauffeur propriétaire, deumeurant à Randa. Le permis de conduire n° 1404 catégorie B, délivré le 17 décembre 1969 à M. Luccini Antonio, 20 ans, né le 23 décembre 1950 à Habar (Éthiopie), fils de Georges et de Zeudié Haïle, de nationalité italienne, demeurant quartier 2, maison du chef. Le permis de conduire n° 115, catégorie B, délivré le 24 janvier 1968 à M. Nour Ali Djama, Somali Issack Abar Awal, né vers 1926 à Djibouti, fils de Ali Djama et de Amina Weiss, demeurant quartier 3, boulevard 24 maison 82, nationalité française. Le permis de conduire n° 46, catégorie A, délivré le 12 janvier 1972 à M. Berton Jean-Pierre, né le 2 avril 1953 à Paris (14e), fils de René et de Peron Germaine, brigadier au S.M.B. à Djibouti. Le permis de conduire n° 415B 416C 274D, délivré le 5 mai 1961 à M. Djama Hassan Kahim, Somali Issäck Abar Awal Saad Moussa, 40 ans, demeurant quartier

3, boulevard 17, maison 88, à Djibouti, né vers 1931, de Hassan et de Fatouma Gouled. Le permis de conduire n° 283 B 785 B 784 C, délivré le 22 juillet 1970 à M. Miguil Saban Guedi, 23 ans, demeurant quartier 7, boulevard 5, n° 1 . Le permis de conduire n° 392 B 108 C 109 D, délivré le 1er juin 1966 à M. Abdillahi Miguel Guedi, 81 ans, demeurant à Ambouli. boulevard, 5, n° 12. Le permis de conduire n° 226, délivré le 10 février 1971 à M. Cabanne Alain, Jean-Claude, fils de Emile et de Begue Aline, né le 1er septembre 1950 à Lourdes (Hautes-Pyrénées), Marine nationale. Le permis de conduire n° 333, délivré le 3 mars 1971 à M. Ahmed Houssein Salem, 23 ans, contrôleur des P.T.T, demeurant quartier 4 avenue 14,n° 1.

Art. 3

Est suspendu pour une durée de UN MOIS et HUIT JOURS. Le permis de conduire n° 257, catégorie B, délivré le 17 février, 1971 à Mme Degiuli Johanna, épouse Dospisil, née le 14 décembre 1950 à Sarrebruck (Allemagne- Fédérale), fille de Fridrich et de Luger Elisabeth, demeurant à Ambouli (S.P.85014).

Art. 4

Sont suspendus pour une durée de DEUX MOIS : Le permis de conduire n° 290 C 291 C, délivré le 1er avril 1970 à M. Ismaël Ali Mouhoumed, Somali Issack Awal Abdallah Saad, 33 ans, demeurant quartier 2, boulevard 15, maison 38, né vers 1938 de Ali Mouhoumed et de Aïcha Abdi. Le permis de conduire n° 6311 catégorie B, délivré le 28 août 1968 à M. Mohamed Hassa Charif, 25 ans, demeurant cité Arhiba, n° 32, H. 22. Le permis de conduire n° 683B, délivré le 19 juillet 1967 à M. Mohamed Hamed Abdi, Somali Issack Abarawal, fils de Mohamed Ahmed Abdi et de Abibah Mohamed, résident quartier 3, boulevard 25, maison 96, à Djibouti.

Art. 5

Est suspendu pour une durée de DEUX MOIS et QUINZE JOURS : Le permis de conduire n° 1893, délivré le 29 décembre 1971 à M. Wagner Jacques, né le 6 octobre 1950 à. Hanoï (Nord- Vietnam}, fils de Patric et de Mal Thérèse, soldat de 1° classe à la 3e cie du 5e R.I.A.O.M. à Djibouti.

Art. 6

Est suspendu pour une durée de TROIS MOIS : Le permis de conduire n° 268B, délivré le 5 mars 1970 à M. Aden Abdillahi Osman, Issa Saad Mousse, 20 ans, né en 1951 à Djibouti, demeurant à Djibouti, quartier 4 boulevard.9, maison 94, fils des feux Abdillahi Osman et de Habiba Soutan, nationalité française.

Art. 7

Sont suspendus pour une durée de QUATRE MOIS : Le permis de conduire n° 948B 949C, délivré le 16 juin 1971 à M. Mohamed Ali Kamil, 34 ans, caporal-chef au 5e R.I.A.O.M., 2e Compagnie, à Arta. Le permis de conduire n° 309 B, délivré le 5 septembre 1952 à M. Moussa Ibrahim Soutan, 37 ans, demeurant quartier 2, Khor Bourhan. Le permis de conduire n° 19 644/75, délivré le 31 décembre 1954 à M. Biguet Marc, né le 8 septembre 1932 à Antibes (Alpes-Maritimes), fils de Alfred et de Bonfantini Jeanne, demeurant à Diibouti. Air-Djibouti ÆAmboul.

Art. 8

Sont suspendus pour une durée de SIX MOIS : Le permis de conduire n° 740/61, délivré le 25 mars 1970 à M. Ahmed Issa Ismaël, demeurant quartier 4 boulevard 7,n° 60. Le permis de conduire n° 99082 D, délivré le 20 mai 1965 à M. Legrand Jean, 23 ans, sergent-chef au 61e E.B., 5e R.I.A.O.M.

Art. 9

Est suspendu pour une durée de UN AN :Le permis de conduire n° 280, délivré le 29 mars 1967 à M. Mohamed Salem Doualeh, 40 ans, demeurant lotissement du Stade,n°113/3.

Art. 10

Le présent arrêté prendra effet à compter de la date de sa notification aux intéressés.
